

à renvoyer à :

association@maires51.fr
ou Association des Maires et Présidents d'intercommunalités de la Marne
13 rue Carnot - 51000 Châlons en Champagne

Vos coordonnées personnelles indispensables pour le suivi des inscriptions

Nom, prénom		Email	
Fonction		Tél	
Collectivité			

La formation

Les pouvoirs de police du maire

☐	Je m'inscris à la session du	07/07/2026	secteur	Reims
☐	Je m'inscris au déjeuner (pris en charge par l'Association)			

Tarifs

Montant à régler :

[] journée de formation : 80 €

Montant pris en charge par DIF Élu

[] journée de formation : 150 €

Financement

3 modes de règlement, au choix :

☐	par DIF Élu	☐	par mandat*	☐	par chèque
--------------------------	-------------	--------------------------	-------------	--------------------------	------------

ATTENTION inscription minimum
11 jours ouvrés avant la date

Conditions Générales de Vente

☐ Je déclare avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente, accessibles en ligne, et les accepter sans réserve

*Date, signature du maire ou
président et cachet de la collectivité

Date : ____/____/____

Signature du participant

Pour rappel :

Formation élus = dépense obligatoire

Le DIF Élu est financé via un fonds géré par la CDC :

- 1 Connectez-vous à moncompteformation.gouv.fr (pensez à créer votre identité numérique)
- 2 Cliquez sur "DROITS" pour consulter votre solde disponible
- 3 Rendez-vous sur maires51.fr - Lien d'inscription accessible sur chaque fiche de formation



Besoin d'aide ? 03 26 69 59 59